

COMMUNIQUE DE PRESSE

FO CCF rencontre la ministre du Travail : alerte sur la destruction massive d'emplois au Crédit Commercial de France (CCF)

Le 31 décembre 2024, Loïc Nicolas, Délégué Syndical National FO CCF a rencontré Madame Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du Travail, pour l'alerter sur l'impact social et humain du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) en cours au Crédit Commercial de France (CCF). Ce plan, annoncé début décembre 2024, prévoit **1 428 suppressions de postes** et la fermeture de **88 agences**, soit près de 40 % des effectifs et un tiers du réseau, d'ici 2026.

Des justifications économiques contestables

FO continue de dénoncer la stratégie adoptée par CERBERUS CAPITAL MANAGEMENT, fonds d'investissement américain contrôlant le CCF. Malgré les pertes affichées pour 2024, le groupe dispose de **2,5 milliards d'euros d'actifs nets** transférés lors de son acquisition pour 1 euro symbolique.

FO alerte sur les pratiques des « fonds vautours », qui sacrifient les salariés au profit d'une rentabilité immédiate. Ces stratégies, déconnectées des réalités humaines et sociales, sont un danger pour l'équilibre économique et social du secteur bancaire français.

FO soutient les salariés CCF qui ont déjà subi un transfert chaotique, qui se sont investis, qui ont réalisé les objectifs assignés, et qui voient, finalement, leur poste disparaître au nom de la rentabilité immédiate à cause d'un actionnaire vorace. Cette annonce a été une véritable onde de choc parmi les salariés sidérés, suscitant une profonde inquiétude et une augmentation des risques psycho-sociaux inacceptables au sein de la banque.

Un rendez-vous est d'ores et déjà fixé avec la Direction Générale de CCF le 28 janvier prochain.

FO Banques rencontrera la Direction Générale du CCF le 28 janvier 2025 pour exiger des réponses et des justifications détaillées sur les choix stratégiques du groupe, notamment :

1. **Les raisons économiques précises** derrière ce plan de restructuration, dont nous contestons le fondement.
2. **La stratégie économique globale de Cerberus**, qui semble privilégier des mesures à court terme sans considération pour la pérennité de l'entreprise et l'impact sur les salariés.

3. **Des engagements concrets** pour garantir un accompagnement des salariés touchés, qu'ils soient licenciés ou restant en poste.

FO Banques dénonce une stratégie de « fonds vautour », caractérisée par un rachat à bas coût, des suppressions massives de postes pour réduire les charges, et une revente rapide au détriment des salariés et des clients.

Un suivi avec la Ministre indispensable

Face à l'ampleur de ce dossier, FO CCF sollicitera un nouveau rendez-vous avec Madame la ministre du Travail pour faire le point sur l'évolution des négociations et sur les mesures prises par le groupe CCF. Ce suivi est essentiel pour garantir que les engagements de responsabilité sociale soient respectés et que les intérêts des salariés soient protégés.

FO Banques appelle l'État à rester vigilant face à cette restructuration, qui illustre les dérives possibles des pratiques financières internationales dans des secteurs stratégiques comme la banque.

Paris, le 14 janvier 2025

Contacts :

Loïc NICOLAS, Délégué syndical CCF - 06 68 46 81 57

Eric POYET, Délégué syndical CCF - 06 32 08 58 57

Carole CEBE, Déléguée syndicale CCF - 06 15 45 53 89

Mireille HERRIBERRY, Secrétaire FO Banques et Sociétés Financières - 06 18 60 32 35